



castresecolosolidaire@gmail.com

## CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION SÉANCE DU LUNDI 12 AVRIL 2021

INTERVENTIONS D'ANDRÉ MARTINEZ

### FINANCES

#### BUDGET PRIMITIF 2021 ET AUTORISATIONS DE PROGRAMME

Nous avons dit nos réserves lors du débat d'orientations budgétaires tant sur la manière d'attribuer les aides aux entreprises que sur les transports.

Le refus d'envisager que le train soit un outil de désenclavement du territoire est une erreur. Je tiens à votre disposition les chiffres montrant que le train est plus écologique la voiture.

Je rajouterais que l'investissement important (8 Millions d'€) envisagé pour le bassin nordique ne doit pas se faire au détriment de la piscine Caneton.

Le bassin nordique est souhaité par les clubs, on le comprend.

Fermer la piscine Caneton comme vous l'envisagez me semble incohérent alors qu'un nouveau collège va voir le jour à proximité. Les élèves vont devoir se déplacer à l'autre bout de la ville ; ce sera une perte de temps et un coût supplémentaire.

Priver un quartier de 15 000 habitants d'un tel équipement interroge.

Du point de vue de l'équilibre du territoire de l'agglomération cette piscine a un emplacement qui permet un accès plus facile pour d'autres communes.

Je rajouterais que la compétence « savoir nager » est obligatoire en 6<sup>ème</sup>, donc la piscine ce n'est pas une option. L'utilisation du bassin nordique pour des enfants du primaire n'est pas si simple.

Pour toutes ces réserves, nous nous abstiendrons sur le budget et les autorisations de programme.

### CADRE DE VIE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

#### SCHEMA DIRECTEUR DES ITINÉRAIRES CYCLABLES

Lors de notre intervention le 28 septembre au sein de cette même assemblée concernant ce sujet, nous avons souligné qu'il nous semblait peu convaincant de réduire le schéma directeur des itinéraires cyclables à un simple plan de tracés, par ailleurs peu lisible.

Bien que la ville de Castres semble mettre en place des actions pour favoriser le développement de la pratique du vélo, qu'en est-il de la cohérence de l'ensemble à l'échelle du territoire ?

Nos interrogations sont restées sans réponse, que ce soit en termes de diagnostic, d'objectifs fixés, d'actions envisagées... ou encore de bilans depuis le dernier schéma, qui date de 2013.

Un calendrier prévisionnel de réalisation serait également le bienvenu.

Bien que tous ces éléments, non négligeables, soient absents de cette délibération, nous votons pour.

Nous souhaitons cependant que ces éléments nous soient transmis au fur et à mesure qu'ils sont étudiés, comme cela a par ailleurs été le cas concernant l'aide à l'achat d'un vélo.

Est-ce que la population sera consultée à l'échelle de la Communauté d'Agglomération sur ce sujet ? Cela nous semble absolument nécessaire.